

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 01 AVRIL 2026 AU 05 AVRIL 2026

Date de la séance : 01 avril 2026 au 05 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le premier avril à dix heures zéro minute, et jusqu'au cinq avril à vingt et une heures trente, soit pendant une durée de quatre (4) jours, onze (11) heures et trente (30) minutes.

ORDRE DU JOUR

1. 1. Approbation du PV de la dernière assemblée générale du 02 12 2025 au 05 12 2025
2. 2. Élection des administrateurs
 - a. Candidature présentée par Lucas VOLET
 - b. Candidature présentée par Mateo LAURENT
 - c. Candidature présentée par Marjorie GRAZIANI
 - d. Candidature présentée par Alexandra DELIRE
3. Approbation du rapport financier
4. Approbation du rapport d'activité

PRÉSENTS

Président de séance : M. Lucas VOLET

Invités : vingt-six (26)

Présents : dix-huit (19) - 73 %

Procurations : zéro (0)

Absents : huit (7) - 27 %

Quorum : le quorum statutaire de l'assemblée générale n'étant pas défini, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

INTRODUCTION

L'assemblée générale est déclarée ouverte par le président de l'association le 01 avril 2026 à 10h00. L'ensemble des adhérents sont informés par email qu'une session de vote numérique a été ouverte. Les adhérents reçoivent dans un email avec un lien sécurisé permettant le vote à distance. Il informe également que le vote sera possible jusqu'à la fermeture de l'assemblée générale le dimanche 05 avril 2026 à 21h30.

MOTIONS

Motion : L'assemblée générale doit-elle approuver le PV de la dernière assemblée générale en date du 01 12 2025 au 05 12 2025 ?

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 16

Contre : 1

Abstention : 2

Conclusion : Approuvée

Motion : L'assemblée générale doit-elle élire M. Lucas VOLET en qualité d'administrateur ?

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 18

Contre : 1

Abstention : 0

Conclusion : Approuvée

Motion : L'assemblée générale doit-elle élire M. Mateo LAURENT en qualité d'administrateur ?

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 15

Contre : 2

Abstention : 2

Conclusion : Approuvée

Motion : L'assemblée générale doit-elle élire Mme Marjorie GRAZIANI en qualité d'administrateur ?

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 16

Contre : 1

Abstention : 2

Conclusion : Approuvée

Motion : L'assemblée générale doit-elle élire Mme Alexandra DELIRE en qualité d'administrateur ?

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 16

Contre : 1

Abstention : 2

Conclusion : Approuvée

Motion : L'assemblée générale doit-elle approuver le rapport financier 2025 ?

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 16

Contre : 1

Abstention : 2

Conclusion : Approuvée

Motion : L'assemblée générale doit-elle approuver le rapport d'activité 2025 ?

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 17

Contre : 1

Abstention : 1

Conclusion : Approuvée

INFORMATIONS DÉCLARATIVES

Conformément aux dispositions statutaires, les listes des administrateurs de l'association OREMIS au 05/04/2026 est :

- M. Lucas VOLET
- Mme Alexandra DELIRE
- M. Léo VOLET
- M. Lucas MAIOLO
- M. Mateo LAURENT
- Mme Marjorie GRAZIANI

CONCLUSION

L'assemblée générale, régulièrement convoquée et dûment ouverte, a pu délibérer valablement sur l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour.
Après examen des motions soumises au vote, celles-ci ont été toutes approuvées par les adhérents participants.

Aucune observation complémentaire n'ayant été formulée, le président de séance a déclaré la session close à l'issue de la période de vote, soit le 05 avril 2026 à 21h30.

Le présent procès-verbal atteste des décisions adoptées et sera conservé dans les archives officielles de l'association conformément aux dispositions statutaires.

Fin du procès verbal

Fait à ISTRES, le 05/06/2026

M. Léo VOLET
Secrétaire général adjoint du conseil
d'administration



ID: 280947B8-603A-4E0B-AD6A-F5BA857...
Signé électroniquement par
<leo.volet@oremis.fr>
lundi 06 avril 2026 08h37 CEST

M. Lucas VOLET
Président du conseil d'administration



ID: EC0A6634-E635-4EBD-927B-C383386...
Signé électroniquement par
<lucas.volet@oremis.fr>
lundi 06 avril 2026 08h40 CEST